L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 17 OCTOBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une femme bien recommandée pour faire le ménage. Adresse No 405 Esplanade Avenue. 14 oct—14 16 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. Hussey vs. W. J. Chittenden.

DEUXIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 21,052. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 29me jour d'octobre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir : Un lot de meubles de maison—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

16oct—16 23 29

M. Schwartz & Co. vs. James Maher et Wm. Rankin.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans—No 27 322—En vertu d'un writ de fieri facias contre Maher & Duquesnay, garnisbees, à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MERCREDI, 17 octobre 1894, à midi, à l'encoignure des rues Julie et Magazine, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu de la dite boutique.
Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

6oct—6 13 17

Louis Brandt vs Miles Moore.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 21,054—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'écurie de Louis Brandt, encoignure des rues Calhoun et St-Charles, dans le Septième District de cette ville, MERCREDI, le 17me jour d'octobre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

(1) Un mulet bai; (1) un wagon à quatre roues, à démenagement; (1) une paire de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

5 oct—5 10 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Andreas Witt.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 42,803—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Mme Vve A. Witt, exécutrice, ne serait pas approuvés et homologués et la dite exécutrice déchargée.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 oct—16 20 25

Succession du Dr Stanhope Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,570 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Hamilton P. Jones, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 oct—9 12 18

Succession de Peter R. Angelovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,899—Division C—Attendu que Marie Zuberbier, veuve de Peter R. Angelovich, a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter R. Angelovich, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de cela pour concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 oct—7 11 16

Succession de L. Theodore Berg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 43,964—Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par T. Christian Berg, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 oct—11 16 20

AVIS AUX CREANCIERS.

Charles P. Gould vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,756.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par Charles P. Gould, syndic provisoire et définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 oct—12 16 21

Guérison du
DIABÈTE
LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour
Le SUCRE DIABÉTIQUE
Depôt à la NOUVELLE-ORLEANS
J.-L. LYONS & Cie
Vente en gros :
PESQUI, Bordeaux.

VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 8, Avenue Victoria

La "PHOSPHATINE FALIÈRES"
est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, précient ou arrête les déboîts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.
Paris, 6, Avenue Victoria & Par.

CONSTIPATION
guérie par la vraie
POUDRE LAXATIVE de VICHY
du Dr SOULIGOUX
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.
PARIS, 8, AVENUE VICTORIA ET PAR.
Dépôt à la Nlle-Orléans : J.-L. LYONS & Cie, 43-44, Camp et toutes Pharmacies.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Ville-Orléans
SEUL AGENT POUR LES
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières nouveautés des fabriques et notres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je m'adresse mon attention personnelle : plus de trente ans d'ancienneté. Spécialité pour les accords de pianos pianos de la campagne promptement entretenus.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

John A. Hubbard & Co vs. leurs créanciers.

No 41,634.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 7 NOVEMBRE

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 123 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, maintenant absent en congé, en date du 3 octobre 1894, à l'encan, il sera vendu—

1° La moitié indivise d'un certain morceau de terre, situé dans la paroisse Lafayette, ayant quatre cents arpents, plus ou moins, ensemble avec une moitié de toutes les améliorations qui y trouvent, borné au nord par le Bayou Carencro, au sud par les terres d'Onesime et les héritiers d'Hypolite Breaux, à l'est par les terres d'Ernest Pellerin et ses héritiers, et à l'ouest par les terres de H. Guilbeau étant la moitié de la même terre acquise par Jno. A. Hubbard de Budd & Jones le 9 octobre 1891.

2° Un certain lot de terre situé dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne à l'encoignure des rues Main et Roussel, mesurant 26 1/2 pieds plus ou moins de face à la rue Main, sur une profondeur comme il se trouve en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le dit Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'ouest par le lot ci-dessous décrit, à l'est par la rue Roussel, ensemble avec les bâtisses, etc.

3° Un autre lot de terre, situé aussi dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne à l'encoignure des rues Main et Roussel, mesurant 21 pieds 8 pouces de face, plus ou moins, à la rue Main, la profondeur que l'on peut trouver en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'est par le lot ci-dessus et à l'ouest par le lot de Dr J. J. Bland.

Conditions—Comptant 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant W. R. Ker, notaire.

4oct—4 10 17 24 31 nov7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Occasion d'Acquérir
UNE SUPERBE
SCIERIE
—A—
STRADER, LNE,
Avec une Grande Quantité de
TERRES DE BOIS DE CYPRE
—Y ATTENANT.—

Sur le Chemin de Fer Illinois Central et le Bayou Manchac.

Propriété située dans la Paroisse Tangipahoa.

Smith Bros., & Co., Limited et Gentry Brothers vs W. J. Athens Lumber Co., Limited.

No 40,987—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 ancien numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1894, à l'encan, il sera vendu—

1° Une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, décrite d'après le devis et l'arpentage de George H. Grandjean, ingénieur civil à la date du 6 juillet 1894, comme suit : Le lot ci-dessus bordé de verdure mesurant trois (3) chaînes de largeur sur le côté Est et cinq (5) chaînes de largeur sur le côté Ouest de l'encoignure du rail principal de l'Illinois Central Railroad sur une longueur de vingt (20) chaînes à partir du quarantième no, tant de mille de l'Illinois Central Railroad et s'étendant vers le Sud. Les frontières du Nord et du Sud sont perpendiculaires et les frontières de l'Est et de l'Ouest sont parallèles aux rails du chemin de fer, contenant dix (10) acres à l'Ouest et six (6) acres à l'Est du chemin de fer, formant un total de seize (16) acres, ensemble avec toutes les améliorations actuellement existant à Strader, paroisse Tangipahoa, Louisiane, et se trouvant dans la section 28, village 8, range 8 du Sud à l'Est du District de Greenburg, Lne. De la description ci-dessus doivent être exclus le droit de passage, s'il y a eu, et les rails de la Compagnie de l'Illinois Central Rail Road. Les améliorations consistent en un moulin à scie tout neuf avec tous les appareils modernes, une bâtisse confortable, maison de pension, magasin, plusieurs cabanes propriétés et pièces de bois qui sont cachées dans le bayou Hibou et dont l'estimation est de 300,000 à 500 000 pieds.

2° Le quart N. E. de la section 29 dans le village 8 de la rangée Sud 8 Est, dans le District de Greenburg, contenant cent soixante (160) acres, d'après la patente d'Etat No 2237 datée du 8 février 1876. Toute la section 28 contenant six cents soixante huit centièmes (600.68) acres, à l'exception de la portion de terre et ses améliorations décrites dans la section 29 et la demi-fraction Nord de la section 28 contenant cent soixante et un centièmes (161.08) acres, tous dans le village 8, rangée 8, à l'Est des terres du District de Greenburg, les dites terres sont et se trouvent près du quarantième poteau de mille, du chemin de fer d'Illinois Central et borné au nord par les terres de Jacob Prince, à l'ouest par les terres de Brasch et au sud par le Passe Nord Bayou.

Les taxes de 1894 doivent être payées par les acquéreurs; 10 pour cent seront demandés au moment de l'adjudication.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. Morgan Gurley, notaire.

26 sept—26—oct 3 10 17 24 31

PAR D. E. MORPHY.

No 42,638—Richard Toole vs. 333 créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 17 septembre 1894, et à moi adressé,

MERCREDI, 24me jour d'octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nouveaux numéros, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, de la ligne du Sud 175 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'enseigne des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres.

4° Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, portant les numéros municipaux Nos 8 et 11 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désignés par les Nos 17 et 18 dans l'îlet 26, sur un plan de Coanier, daté 8 décembre 1844. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations, connues comme le No 11 de la rue Prieur, consistant en une charmante résidence en bois, bâtie intérieur du trottoir, à ce une barrière de façade en fer ornementée. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépense, cuisine 3 chambres à coucher, cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, cour, galeries de façade et de côté, etc.

5° Un lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, connu comme le No 13 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désigné par le No 19, dans l'îlet No 26, sur un plan de Coanier, daté le 1er décembre 1844. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent en un joli cottage en bois, joué 220 rue Prieur.

6° Un en suite lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme lot No 20 de l'îlet 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, avec tours de bâtiment, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Les demeures sont louées à $16 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, par billets et hypothèques sur les dites propriétés, avec stipulation de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation, et toutes autres clauses de garanties, les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au porteur des billets; les taxes d'Etat de 1894 devront être payées par l'acquéreur en sus et au dessus du prix d'adjudication, et un dépôt comptant de 10 pour cent en plus devra être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

16 sept—16 19 26 - 3 10 17 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.

Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernunft.

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 15 octobre 1894, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernunft, Dossier No 42 530, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 106 (maintenant îlet No 584), borné par les rues Long, St-George et Jéan et l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit îlet, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 21 mars 1836; lesdits lots mesurent chacun au pied américain, 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions.—Comptant

Acte de vente, aux de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de son adjudication.

17 oct—17 23 30 - nov 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement
—POUR UNE—
Scierie, Chantier de Bois, Laiterie,
Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,
Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.
CES VASTES TERRES DE VALEUR,
Connues comme la "Propriété Mialooq,"
Sur le Bayou St-Jean, près de la porte de péage du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.

Succession de Jean Mialocq.

No 40,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune près de la rue St-Charles.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jean Mialocq, Dossier No 40,990, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

1° Tous les droits, titre, intérêt de la succession de Jean Mialocq en et à—

Deux certaines lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean et désignés comme les lots Nos 1 et 2, sur un plan de A. D'Hémecourt, voyer, en date du 28 février 1848, et déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent, ensemble, mesure française, 175 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean, sur une profondeur de 405 pieds sur un chemin privé, courant en arrière du dit Bayou St-Jean et de 500 pieds sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 10 pouces et 11 lignes en largeur sur la ligne de fond.

2° Quatre autres lots de terre situés dans le même district et îlet, comme ils ci-dessus, désignés sur le dit plan comme les lots Nos 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 et mesurant d'après le dit plan comme suit : le lot No 3, 90 pieds de face au bayou St-Jean sur 500 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 2; 500 pieds sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 7 - 19 se touchent et mesurent ensemble 1,150 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 6 et 7; 545 pieds 10 pouces et 5 lignes sur les lignes divisant les lots Nos 19 et 20 et 1 172 pieds 11 pouces dans le fond.

Pour plus de renseignements voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues en sus du prix de l'adjudication, un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

14 oct—14 23 30 - nov 6 13 20

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MERCREDI, 14 NOV. 1894
A MIDI,
—A LA—
Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans,
50 et 52 RUE BARONNE,
La charmante résidence-cottage,
No 11 rue Prieur,
Avec un excellent site adjacant pour bâtir
LE JOLI COTTAGE,
No 13 Rue Prieur,
LE COTTAGE DOUBLE,
No 540 Rue Conti.
Ensemble avec deux terrains adjacants.
LE COTTAGE SIMPLE,
No 15 Rue Prieur,
LA MAISON SIMPLE,
Coin des rues Gasquet et Prieur,
Joli coin pour Barroom et Grocerie.
Un bon terrain adjacant au même.
Deux terrains de valeur rue Conti.
Succession de William Cullinan et de Mme Ann Cullinan, sa femme (consolidée).

No 42,149—Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PARCURTIS & BAUMGARDEN—B. Curtis, Encanteur—Bureau Nos 50 et 52 rue Baronne—Le MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1894, A MIDI, A LA BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Nos 50 ET 52 RUE BARONNE, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété foncière ci-après, à savoir—

1° Deux certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 4 et 5 de l'îlet No 41, bornés par la rue Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lesquels dits lots mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, No 550 rue Conti, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 7 et 8 de l'îlet No 41, bornés par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Ces lots sont contigus de barrières.

3° Deux certaines lots de terre, avec les améliorations et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Johnson, désignés par les Nos 1 et 30; plan par J. Pilié, 1er mai 1840; les dits lots se touchent et mesurent comme suit : Le lot No 1 forme le coin des rues Gasquet et Prieur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Prieur sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la rue Gasquet. Le lot No 30 mesure 27 pieds 6 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'enseigne des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres.

4° Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, portant les numéros municipaux Nos 8 et 11 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désignés par les Nos 17 et 18 dans l'îlet 26, sur un plan de Coanier, daté 8 décembre 1844. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations, connues comme le No 11 de la rue Prieur, consistant en une charmante résidence en bois, bâtie intérieur du trottoir, à ce une barrière de façade en fer ornementée. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépense, cuisine 3 chambres à coucher, cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, cour, galeries de façade et de côté, etc.

5° Un lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, connu comme le No 13 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désigné par le No 19, dans l'îlet No 26, sur un plan de Coanier, daté le 1er décembre 1844. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent en un joli cottage en bois, joué 220 rue Prieur.

6° Un en suite lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme lot No 20 de l'îlet 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, avec tours de bâtiment, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Les demeures sont louées à $16 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, par billets et hypothèques sur les dites propriétés, avec stipulation de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation, et toutes autres clauses de garanties, les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au porteur des billets; les taxes d'Etat de 1894 devront être payées par l'acquéreur en sus et au dessus du prix d'adjudication, et un dépôt comptant de 10 pour cent en plus devra être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

16 sept—16 19 26 - 3 10 17 oct

WARNER'S SAFE KIDNEY & LIVER CURE
(Autrefois remède du Dr Craig pour les reins.)
Préparation végétale, le seul remède connu pour la maladie de Bright, le Diabète et toutes les affections des reins, du foie et de la vessie.
Certificats de 1er ordre à l'appui.
Pour la guérison du Diabète, demandez Warner's Safe Diabetic Cure.
Pour la guérison de la maladie de Bright et les autres affections demander Warner's Safe Kidney and Liver Cure.
Warner's Safe Remèdes sont vendus par tous les pharmaciens et marchands de médicaments.
H. H. WARNER & CO., Propriétaires, Rochester, N. Y.
Demandez les brochures et certificats.
Agent pour la vente en gros à la N-Orléans : L. L. LYONS.
1jany-1an-M.J.R.-o&o

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.
J. S. LANDEY,
J. S. LANDEY, Agent général pour le Surintendant. Frêt et les Passagers

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE CHOIX
Dans le Troisième District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 727 rue Commune—MARDI, 13 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 3 octobre 1894, pour le compte de la succession de Jane Holloway, Dossier No 42,534, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 85, borné par les rues Champs Elysées, Français, Force et Libérale, désigné par le No 8 sur un plan de J. A. D'Hémecourt, en date du 9 octobre 1867, lequel dit lot mesure 50 pieds 8 pouces de face à la rue Force, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

Le Joli Cottage Simple, avec Allée pour Voiture et Écurie, No 222 Rue Robertson, près de la Rue Ursulines.

Succession de A. J. Brugier.

No 43,160—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 de la rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, en vertu d'un jugement rendu le 20 septembre 1894 et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et pour le compte de la succession de A. J. Brugier, Dossier 43,160, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Villeré et Philippe et Ursulines, désigné par le No 1 de l'îlet No 61 et mesurant actuellement 32 pieds 8 et 2/3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage avec mansarde sous comme le No 222 de la rue Robertson, subdivisé en 7 ou 8 grands appartements bien aérés, cuisine, chambre à bain, etc., écurie, remise, cour pavée, entrée pour voiture, étevage, waterworks, etc., le tout en bonnes conditions, emplacement à proximité des marché, église, école et chars urbains.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à 1 ans, en un et deux ans, au crédit, en des billets garantis par hypothèque sur propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1894 devront être payés par l'acquéreur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

30 sept—30—oct 7 14 18 23 31

PAR FOURTON & FISHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

400
Barils de Farine, 4 Chevaux, 3 Charrettes à Pain, Ustensiles de Boulangerie,
Le droit d'occupation des lieux, Nos 58 et 60 rue Bourbon.

Succession d'Alex. Redon.

No 43 761—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR FOURTON & FISCHER.—H. C. Fourton, Encanteur—Bureau No 19 (ancien numéro 149) rue Carondelet—LUNDI, 1 octobre 1894, à 11 heures du matin, sur les lieux (vieux numéros 58 et 60) rue Bourbon, entre les rues Bienville et Conti, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 8 octobre 1894 dans et pour le compte de la succession d'Alex. Redon Dossier No 43 761, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Quatre cents barils de farine, charrettes à pains, quatre chevaux, ustensiles de boulangerie et de bureau et diverses choses.

Avec le privilège d'occupation à partir du jour de l'adjudication et pendant du mois, jusqu'au 31 octobre 1896, des vieux Nos 58 et 60 (vieux numéros) de la rue Bourbon entre les rues Bienville et Conti, dont ils sont occupés comme boulangerie par Alexandre Redon, décédé, et actuellement en pleine activité.

Conditions—Comptant.

10 oct—10 13 14 14 20 21 22

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de Choix du Deuxième District
A L'ENCAN.
Mercredi, 17 Octobre, à Midi.
A la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 50 et 52 rue Baronne.

Dans l'affaire de la succession de Joseph ou Julius Brette.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 42,299.

EN VERTU d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour signé le 12 septembre 1894, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MERCREDI, 17 octobre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 50 et 52 rues Baronne (vieux numéro), entre Common et Gravier, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre contigus, situés dans le faubourg Trémé deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Dumaine, St-Philippe et Robertson, désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet No 71, d'après un plan dressé par Wilson, en date du décembre 1835, et déposé au bureau de H. Pedescleux, ancien notaire en cette ville, et mesurant, mesure française, comme suit : Le numéro 5 mesure 36 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur et 35 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, le lot No 6 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, servit des, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans, au bénéfice de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège du vendur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation, et toutes autres clauses de garanties, les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au porteur des billets; les taxes d'Etat de 1894 devront être payées par l'acquéreur en sus et au dessus du prix d'adjudication, et un dépôt comptant de 10 pour cent en plus devra être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

16 sept—16 19 26 - 3 10 17 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Charmants Cottages Élevés,

Nos 93 et 95 rue Elmire, entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Michael Kauffmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,082.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 155 (nouveau numéro 723) rue de